

C A N A D A

COUR SUPÉRIEURE

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI

No : 150-05-003502-087

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU  
QUÉBEC

requérant

c.

MARC BOUCHARD

intimé

**INTERROGATOIRE APRÈS DÉFENSE  
DE LA PART DU REQUÉRANT**

**LE 19 FÉVRIER 2009**

**TÉMOIN : MARC BOUCHARD**

COMPARUTIONS :

Me STÉPHANIE LISA ROBERTS  
Me LEANDRO ISAI STEINMANDER  
procureurs du requérant  
V/d : Métis 3-1

Me DANIEL CÔTÉ  
procureur de l'intimé  
V/d : CD-202

M. Jean-René Tremblay  
Représentant de l'Association

---

**Piché Olivier Benoit**

sténographes officiels

400, boul. Jean-Lesage, bureau 240, Québec, Qc G1K 8W1  
tél. : 418 648-1199 Télécopieur : 418 648-8985

150-05-003502-087

19 février 2009

- 2 -

**I N D E X**

**MARC BOUCHARD**

Interrogé (Me Steinmander) . . . . . 3

- - - - -

**LISTE DES PIÈCES**

PG-1 Carte . . . . . 19

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23  
24  
25

- - - - -  
**10 H 10 - DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE**  
- - - - -

L'an deux mille neuf, le dix-neuvième jour du mois de février, a comparu :

**M. MARC BOUCHARD;**

LEQUEL, après avoir affirmé solennellement de dire la vérité, dépose et dit :

**LE STÉNOGRAPHE :**

Q. Je peux avoir votre nom, monsieur, s'il vous plaît?

R. Marc Bouchard.

Q. Votre adresse?

R. 121, Margot, Canton Tremblay.

Q. Fonction, occupation?

R. Plâtrier.

Q. Merci.

**INTERROGÉ PAR Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

procureur du requérant :

Bonjour, monsieur Bouchard.

R. Bonjour.

Q. Mon nom, c'est Leandro Steinmander, pour les fins de l'enregistrement, je suis avocat et je travaille pour le Procureur général du québec, au droit du ministère des Ressources naturelles et de

1 la Faune. Nous sommes ici dans le cadre d'un  
2 litige, vous le savez, concernant le camp qui est  
3 situé dans une partie non divisée du Canton de  
4 Chastelain, Lac François, aux coordonnées qui sont  
5 plus amplement décrites au paragraphe 3 de notre  
6 procédure d'éviction. Procédure d'éviction que  
7 vous, vous avez contestée avec messieurs Perron et  
8 Piché et les deux (2) autres copropriétaires...

9 R. Oui, «yes».

10 Q. ... du camp? Avec une défense, une défense qui est  
11 essentiellement pour s'opposer à notre demande  
12 d'éviction, dit : «Nous sommes Métis, nous avons  
13 des droits ancestraux, nous exerçons un droit  
14 quand nous bâtissons ce camp». Est-ce que c'est  
15 bien ça?

16 R. Oui, «yes».

17 Q. Avez-vous quelque chose à ajouter à cette défense  
18 aujourd'hui?

19 R. Non.

20 Q. Non. O.K. Vous avez dit au sténographe que vous  
21 étiez résidant Canton Tremblay?

22 R. Oui.

23 Q. Quel village? Quelle ville?

24 R. Chicoutimi.

25 Q. Chicoutimi?

- 1 R. Chicoutimi.
- 2 Q. Est-ce que c'est Chicoutimi Nord?
- 3 R. Oui.
- 4 Q. Dites-moi la date de votre naissance.
- 5 R. Six du six soixante-quinze (06.06.75).
- 6 Q. Est-ce que vous êtes né à Chicoutimi Nord?
- 7 R. Oui. Bien là, je suis né à l'Hôpital de
- 8 Chicoutimi, mais j'ai passé ma vie à Chicoutimi
- 9 Nord.
- 10 Q. O.K. Vos parents sont bien France Bouchard et...
- 11 R. Édith Morin.
- 12 Q. Qui est la mère dans ça?
- 13 **Me DANIEL CÔTÉ**
- 14 procureur de l'intimé :
- 15 Édith.
- 16 R. Édith Morin.
- 17 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**
- 18 procureur du requérant :
- 19 Q. Édith. Votre père s'appelle France?
- 20 R. Oh, «ye»!
- 21 Q. Voilà. O.K. Alors, monsieur Bouchard et madame
- 22 Morin vous élèvent à Chicoutimi Nord?
- 23 R. Oui. «Yes». Bien, ils m'ont élevé. «Asteure», j'ai
- 24 une maison, bien, je m'organise!
- 25 Q. Vous êtes... quand vous avez quitté la maison à

- 1 Chicoutimi Nord, la maison des parents, vous êtes  
2 allé tout droit à la maison où vous habitez  
3 maintenant?
- 4 R. Non.
- 5 Q. Alors, racontez-moi ça. Vous quittez Chicoutimi  
6 Nord, la maison parentale...
- 7 R. Pour... bien...
- 8 Q. ... quand vous avez quel âge?
- 9 R. Bien, je l'ai quitté à vingt-deux (22) ans.
- 10 Q. O.K. Et là, vous vous installez à vingt-deux (22)  
11 ans où?
- 12 R. À Chicoutimi Nord.
- 13 Q. Dans votre propre appartement?
- 14 R. Dans mon propre appartement.
- 15 Q. Et est-ce que c'est celui-là que vous habitez?
- 16 R. Non.
- 17 Q. Non.
- 18 R. Là, j'ai acheté une maison, à côté de sur mon  
19 père.
- 20 Q. O.K. C'est dans quelle municipalité?
- 21 R. Canton Tremblay.
- 22 Q. O.K. C'est là que vous habitez maintenant?
- 23 R. Là, j'habite là.
- 24 Q. O.K.
- 25 R. 121, Margot, c'est à côté de sur mon père.

- 1 Q. O.K. Vous avez dit que vous êtes plâtrier?
- 2 R. Oui. «Yes».
- 3 Q. Est-ce que c'est le métier que vous exercez...
- 4 R. Oui.
- 5 Q. ... depuis... depuis quand?
- 6 R. Ah, là, ça fait dix (10) ans.
- 7 Q. Ça fait dix (10) ans. Vous êtes de soixante-quinze
- 8 (75), donc vous avez quarante-quatre (44) ans
- 9 maintenant? Non, je me trompe. Trente-quatre (34)?
- 10 R. Trente-trois (33).
- 11 Q. Trente-trois (33). J'ai mal calculé. Et depuis
- 12 vingt-trois (23) ans, donc vous êtes plâtrier.
- 13 Vous avez fait le cours?
- 14 R. Oui, j'ai fait le cours, oui, «yes».
- 15 Q. Vous avez vos cartes?
- 16 R. Oui.
- 17 Q. Avez-vous... vous avez fini l'école primaire,
- 18 l'école secondaire à Chicoutimi Nord?
- 19 R. Je n'ai jamais fini mon secondaire, là, je l'ai
- 20 repris par après, mon secondaire.
- 21 Q. O.K. Et ça s'est passé, primaire et le secondaire
- 22 que vous avez abandonné, ça se passait à
- 23 Chicoutimi Nord?
- 24 R. «Yes», à Charles-Gravel.
- 25 Q. O.K. Et ce que vous avez repris, ça se passait à

- 1 Chicoutimi Nord?
- 2 R. «Yes»... à Saint-Honoré. J'ai recommencé l'école
- 3 à Saint-Honoré, là, sur...
- 4 Q. Formation d'adulte?
- 5 R. Oui. «Yes».
- 6 Q. Et vous avez fait un DEP?
- 7 R. Oui, à Jonquière.
- 8 Q. Le DEP plâtrier?
- 9 R. «Yes».
- 10 Q. Vous avez vos cartes?
- 11 R. «Yes».
- 12 Q. Parlez-moi de monsieur Bouchard, le métier, le
- 13 métier de votre père?
- 14 R. De mon père, grutier. Mais il en a fait pas mal.
- 15 Il a bûché en masse dans le bois, puis après ça,
- 16 il a tombé grutier, il a retourné dans le bois
- 17 pour chauffer des trucks, puis il a retombé
- 18 grutier. Là, là, il est grutier pas mal, là il a
- 19 fait pas mal tous les métiers, mais il est pas mal
- 20 grutier, là, c'est...
- 21 Q. Qu'est-ce que c'est, un grutier?
- 22 R. Bien, c'est un chauffeur de grue.
- 23 Q. Construction?
- 24 R. Oui. «Yes».
- 25 Q. O.K. Donc, c'est de la grosse machinerie qui...

- 1 R. Oui.
- 2 Q. ... soulève des gros poids dans...
- 3 R. «Yes».
- 4 Q. ... dans les chantiers?
- 5 R. «Yes».
- 6 Q. O.K. Est-ce que ça... à votre connaissance, ça se  
7 passe souvent que les gens de la construction,  
8 c'est des gens qui ont aussi travaillé dans  
9 l'industrie forestière?
- 10 R. D'après moi, oui, surtout de son âge, il lâchait  
11 le bois, puis il s'en allait sur la construction,  
12 tu sais, là, ça... bien, d'après moi, là, ce que  
13 je pense, là, c'est...
- 14 Q. C'est ça. Parfait. Et madame Morin, profession,  
15 occupation?
- 16 R. Elle a commencé préposée dans une maison de  
17 vieux...
- 18 Q. O.K.
- 19 R. ... puis après ça, elle a arrêté de travailler.  
20 Elle a connu mon père, elle a arrêté de  
21 travailler. Puis là, elle vient de recommencer,  
22 elle travaille aux Soeurs du Bon-Pasteur.
- 23 Q. Qu'est-ce qu'elle fait?
- 24 R. Elle est préposée encore, tu sais, elle fait le  
25 ménage, elle s'occupe des soeurs.

- 1 Q. O.K. Et tous les deux (2) travaillent dans la zone  
2 de Chicoutimi Nord?
- 3 R. «Yes».
- 4 Q. O.K.
- 5 R. Non, je mens. Les Soeurs du Bon-Pasteur sont à  
6 Chicoutimi, puis mon père, là, il a arrêté de  
7 travailler, il travaillait à l'usine MDF à La  
8 Baie...
- 9 Q. O.K.
- 10 R. ... puis là, il n'a pas été «recallé», ça fait  
11 qu'il a recommencé à bûcher, et là, il bûche, il  
12 est à Saint-Fulgence, puis il bûche.
- 13 Q. Quand il bûche, il se fait employer par des  
14 contracteurs forestiers?
- 15 R. Non, il bûche pour lui.
- 16 Q. Est-ce qu'il a un lot?
- 17 R. Non, il a un permis.
- 18 Q. O.K. Est-ce qu'il embauche des gens?
- 19 R. Non.
- 20 Q. Il fait ça tout seul?
- 21 R. Tout seul.
- 22 Q. Et il vend son bois à qui?
- 23 R. Il vend... non, il ne vend pas de bois. Là, il  
24 n'en vend pas, il fait ça juste pour lui puis moi  
25 puis mon cousin et...

- 1 Q. Pour consommation personnelle?
- 2 R. «Yes».
- 3 Q. Et avez-vous connu grand-mère Pierrette Maltais et
- 4 René Bouchard, les parents de votre père?
- 5 R. Mon grand-père René, je l'ai très bien connu. Ma
- 6 grand-mère Pierrette, je l'ai connue malade à
- 7 l'Hôpital de Chicoutimi, elle avait le cancer, je
- 8 l'ai vue une ou deux (2) fois. Mais mon grand-père
- 9 Bouchard, je l'ai très bien connu.
- 10 Q. Qui vous a appris à chasser?
- 11 R. Ah, là, ça... admettons que c'est avec mon père,
- 12 mais ça a venu de même, là.
- 13 Q. J'ai eu peur que vous me disiez que c'est de sang,
- 14 que vous ne l'apprenez pas. C'est avec votre père?
- 15 R. Bien là, avec mon père, mon grand-père, tout ça,
- 16 puis... c'est un peu dans nous autres, en fin de
- 17 compte, tu sais, là, c'est...
- 18 Q. J'avais peur que vous me le disiez, puis vous me
- 19 le dites, là. Alors, une autre façon de le dire,
- 20 les premières fois que vous allez chasser,
- 21 j'imagine, c'est... vous êtes petit, vous êtes
- 22 enfant?
- 23 R. Oui, on... oui. «Yes».
- 24 Q. Qui est l'adulte qui vous accompagne?
- 25 R. Mon père puis mon grand-père.

- 1 Q. O.K.
- 2 R. «Yes».
- 3 Q. Et connaissez-vous le métier de René Bouchard, le  
4 grand-père?
- 5 R. Oui. Lui, il était «jobbeur» dans le bois, il  
6 avait un moulin à scie.
- 7 Q. Ici, quand on dit «jobbeur», ça veut dire que  
8 c'est un contracteur?
- 9 R. Oui, il était contracteur dans le bois.
- 10 Q. Il a une compagnie pour qui...
- 11 R. Il avait.
- 12 Q. ... qui l'engage?
- 13 R. Là, «asteure», il est mort, oui, «yes».
- 14 Q. Et il y a du monde qui l'embauche?
- 15 R. Oui. Là, il embauchait, puis... oui, «yes».
- 16 Q. Et les «jobbeurs», souvent, ils commencent  
17 salariés d'un autre «jobbeur», puis à un moment  
18 donné, ils sont indépendants, ils deviennent  
19 eux-mêmes contracteurs?
- 20 R. Je ne sais pas comment ça se passait, là, dans ce  
21 temps-là, là, mais...
- 22 Q. Et vous, vous avez travaillé bûcheron aussi?
- 23 R. Oui. «Yes».
- 24 Q. Vous connaissez un petit peu récemment comment ça  
25 se passe?

1 R. Oui.

2 Q. Alors, monsieur Bouchard, le père de votre père  
3 était René, il était bûcheron, est-ce que vous  
4 avez connu les parents à monsieur Bouchard?

5 R. Ah, Odias, non non non non, là, il est mort jeune,  
6 lui. Là, il a passé sa vie...

7 Q. Vous avez donné son prénom, comment il s'appelle?

8 R. Odias.

9 Q. O.K.

10 R. Ou Andréas, là, c'est un des deux (2), là,  
11 c'est...

12 Q. O.K. Et Henri Maltais et Marie-Anne Jean, les  
13 parents de Pierrette Maltais, la grand-mère  
14 décédée...

15 R. Je ne les ai jamais connus, eux autres.

16 Q. Non?

17 R. Non.

18 Q. Comment est-ce que ça arrive dans la famille, la  
19 connaissance que vous êtes Métis?

20 R. Bien là, c'est mon père. C'est mon père qui me...  
21 qui m'a toujours dit ça, admettons, là, tu sais,  
22 là, que là, j'avais du sang d'Indien. Que je suis  
23 Métis, le mot est jeune, là, mais que j'ai du sang  
24 d'Indien, là, c'est depuis que je suis haut de  
25 même que je le sais, là, que mon... que le père,

- 1 il me dit : «Tu as du sang d'Indien du bord des  
2 Maltais, ça, c'est sûr et certain. De mon bord,  
3 là ça doit être loin, mais tu en as aussi,  
4 c'est... ça fait depuis que je suis tout jeune,  
5 ça, que je sais que j'ai du sang d'Indien, puis...  
6 Q. Alors, quand votre père disait : «Du bord des  
7 Maltais», il faisait référence à sa mère?  
8 R. Oui.  
9 Q. O.K. Essayez de vous rappeler dans quels mots  
10 qu'il vous disait ça?  
11 R. Quels mots? Bien, des genres de...  
12 Q. Ou peut-être si on commence dans quelles  
13 circonstances que... à quel moment...  
14 R. Oui, un genre d'anecdote, admettons, là, comme  
15 dire... tu sais, on est entouré, on est dans le  
16 bois, on est au chalet, mettons, là, puis, comme,  
17 genre de me dire : «Regarde, tous ses chums ont de  
18 la mouche, à part lui, là, il a du sang d'Indien»,  
19 tu sais, le... toutes sortes de petites affaires  
20 de même. Tout te les temps dire, je ne le sais  
21 pas, là, ça ne me vient pas vite de même, là, mais  
22 c'en est une, entre autres, là.  
23 Q. O.K.  
24 R. Sans jamais me dire que j'étais Métis, parce que  
25 Métis, ça vient juste juste juste, là, de... bien,

1           avant, là, «criffe», je ne savais même pas, là,  
2           que ça respirait, un Métis, en fin de compte, mais  
3           «asteure», je le sais, du sang d'Indien, on est  
4           sauvage un peu, puis on aime le bois, puis on aime  
5           la chasse, on aime la pêche, on aime la  
6           tranquillité.

7    Q.    Et ça se peut-tu qu'il y ait des gens qui aiment  
8           la chasse, la tranquillité, la pêche...

9    R.    Oui, sûrement, mais...

10   Q.    ... et qui ne sont pas Métis?

11   R.    ... il doit avoir des Y... bien oui, il doit avoir  
12           des Y qui aiment ça certain aussi, là, aller à la  
13           pêche, puis... toutes sortes de monde, mais, en  
14           tout cas, moi, je trouve que c'est ça.

15   Q.    Bien. O.K. Et comment est-ce que vous avez connu  
16           les deux (2) autres défenseurs, monsieur Perron,  
17           monsieur Piché?

18   R.    Bien, c'est... Dany, ça fait... là, c'est  
19           quasiment comme mon frère, il a été élevé à côté  
20           de chez nous. Ça fait depuis qu'on a quatre (4)  
21           ans, je pense, qu'on se connaît, puis on ne s'est  
22           jamais lâché, on a tout le temps été ensemble,  
23           tout le temps tout le temps tout le temps tout le  
24           temps tout le temps tout le temps, puis on est  
25           encore ensemble. On a trente-trois (33) ans, puis

1 on a un camp tous les deux (2), puis on va à la  
2 pêche tous les deux (2), puis on se prépare à la  
3 chasse tous les deux (2), on...

4 Q. Et Jean-François, c'est quand il apparaît dans le  
5 décor?

6 R. Jean-François, c'est en maternelle. Là, j'ai connu  
7 Jean-François, il était dans ma classe. On s'est  
8 lâché un bout de temps, tu sais, lui, il a pris sa  
9 «trail», il restait à Chicoutimi, puis moi, j'ai  
10 pris la mienne, puis «oup!», là, c'est au  
11 secondaire, à la fin du secondaire, là, qu'on...  
12 des «partys», tout ça, là. Là, c'est... on s'est  
13 mis à se tenir ensemble, puis on a fait un bon  
14 petit bout, puis on s'est décidé de se bâtir un  
15 camp ensemble, puis c'est ça en fin de compte.

16 Q. À peu près quand?

17 R. C'est v'là sept (7) ans, je pense, alentour de ça.

18 Q. Deux mille deux (2002)?

19 R. Deux mille deux (2002).

20 Q. Et c'est le camp dont on parle...

21 R. «Yes».

22 Q. ... le camp qui est en litige?

23 R. «Yes».

24 Q. O.K. Et comment est-ce que c'est arrivé la  
25 décision de le bâtir ensemble?

- 1 R. Ça a commencé...
- 2 Q. Parce que vous faisiez de la chasse avant aussi
- 3 ou...?
- 4 R. Oui, c'est mon beau-père qui est Métis aussi, qui
- 5 avait un camp proche, mais lui, là, il a un bail,
- 6 là, c'est un vrai chalet qu'il a, là.
- 7 Q. Est-ce qu'on parle de monsieur Desmeules?
- 8 R. De monsieur Desmeules, oui.
- 9 Q. O.K.
- 10 R. Ça fait que lui, il avait une cache pas trop loin
- 11 d'où est-ce qu'on est «asteure», mais là, le camp
- 12 n'était pas là avant, puis on s'est décidé. Là,
- 13 c'est lui, il dit : «Vous seriez bien là», puis...
- 14 bien là, on s'est mis à regarder à ça, puis on a
- 15 bâti le camp en fin de compte, je ne peux pas...
- 16 Q. Là... mais vous chassiez avant et vous pêchiez
- 17 avant et vous fréquentiez le territoire avant
- 18 aussi?
- 19 R. Oui. «Yes». Oui. «Yes». Pas au Lac François, par
- 20 exemple, nous autres, on allait sur le Lac Trompe,
- 21 là, il est quelque part... je l'ai vu, il est là.
- 22 Nous autres, on était ici, le Lac François est
- 23 ici. Nous autres...
- 24 Q. O.K.
- 25 R. ... on s'est bâti là.

- 1 Q. Alors, pouvez-vous...
- 2 R. Sa cache est au Lac Noir ici, là...
- 3 Q. Prenez...
- 4 R. ... ici à quelque part, là.
- 5 Q. Prenez une couleur et marquez avec un X le camp  
6 actuel, le camp qui est en litige.
- 7 R. Lac François. François François François François,  
8 ici.
- 9 Q. O.K. Et avec un cercle, avec la même couleur,  
10 marquez le lac où vous y allez auparavant, mais  
11 sans bâtir...
- 12 Q. Ah, on allait au chalet à mon beau-père, il est  
13 installé ici, on va au Lac noir. Nous, on  
14 l'appelle le Lac Noir, mais c'est un petit lac pas  
15 de nom; d'après moi, ça doit être lui ici, là.  
16 Là, on y a été souvent aussi.
- 17 Q. O.K.
- 18 R. Puis après ça, on allait au "Taccard", là, je ne  
19 sais pas...
- 20 Q. La place...
- 21 R. ... où est-ce qu'il est, le "Taccard".
- 22 Q. La place du beau-père... pouvez-vous  
23 l'encercler...
- 24 R. Oui, à peu près...
- 25 Q. ... la place du beau-père? O.K.

1 R. Bien, c'est tout le lac, là, c'est... le Lac  
2 Castor aussi, on y a déjà été. Moi, tout ce  
3 territoire-là, je pourrais faire le rond à peu  
4 près à cette grandeur-là, avant qu'on ait le  
5 chalet, «asteure» qu'on a le chalet, on descend  
6 plus bas, on a...

7 Q. Faites-le. Faites-le, le...

8 R. Bien, on se rend... on se rend l'autre bord de la  
9 rivière, un peu... Buttercup, tiens, je peux bien  
10 dire à peu près ce secteur-là, là.

11 Q. O.K. Vous...

12 R. On le fait en motoneige aussi, on le fait en  
13 quatre-roues, on le fait... on le fait à pied,  
14 on...

15 - - - - -

16 **PIÈCE PG-1 PRODUITE**

17 - - - - -

18 Q. Vous êtes en deux mille deux (2002), vous prenez  
19 la décision de bâtir dans le spot que...

20 R. Oui.

21 Q. ... que monsieur Desmeules a signalé?

22 R. Au départ, nous autres, le chalet, là, ce n'était  
23 même pas supposé être un chalet. Au départ,  
24 c'était supposé être une plate-forme avec une  
25 tente, mais on a trouvé du stock, puis tout ça,

1           puis en fin de compte, bien on s'est dit :  
2           «"Criffe", tant qu'à monter rien que l'été, on va  
3           se bâtir un... on va se bâtir un camp, puis on va  
4           monter l'hiver aussi, on va en profiter tout le  
5           temps.»

6    Q.    Vous n'avez pas mis des murs de gypse, hein?

7    R.    Non. Non non non non!

8    Q.    Et là, vous avez vingt-cinq (25) ans, vingt-sept  
9           (27) ans, vous avez tous les trois (3) à peu près  
10          le même âge?

11   R.    Oui, on a le même âge.

12   Q.    Qu'est-ce que ça veut dire, pour ces jeunes-là, se  
13          bâtir? Qu'est-ce que ça veut dire pour les gens  
14          qui font de la chasse de passer de la tente,  
15          passer de l'abri sommaire et tout d'un coup  
16          s'embarquer à construire quelque chose de plus  
17          permanent, de plus solide?

18   R.    Ah, ça a venu tout seul. Je peux... je ne peux pas  
19          rien dire d'autre, on n'a jamais mis de tente, on  
20          a fait le plancher. On a fait le plancher, puis on  
21          a eu du bois, puis on a continué, puis on s'est  
22          fait un camp, on a oublié le projet de la tente,  
23          puis, envoye, on se bâtit un camp, advienne ce qui  
24          pourra, puis en fin de compte, bien, on est en  
25          litige, là.

- 1 Q. Pourquoi «advienne ce qui pourra»? Qu'est-ce que  
2 ça veut dire, ça? Vous saviez que ce n'était  
3 pas... que ce n'était pas légal de bâtir sur le  
4 terrain?
- 5 R. Bien, au départ, ça, c'est sûr et certain, là, on  
6 le savait, mais on l'a fait pareil.
- 7 Q. Et pourquoi vous l'avez fait pareil?
- 8 R. Bien, pour avoir une place à nous autres. Une  
9 place à nous autres. C'était pour avoir un camp,  
10 pour avoir notre place, notre territoire. Je peux  
11 rien que le dire comme ça.
- 12 Q. J'essaie de me mettre dans la peau de vous trois  
13 (3) et d'imaginer qu'est-ce qui a fait que vous  
14 prenez la décision de bâtir quelque chose de...  
15 quand même de plus solide et de plus sérieux  
16 qu'une plate-forme avec la tente, sachant que ce  
17 n'est pas légal. Est-ce que c'est parce qu'à  
18 l'époque, en deux mille deux (2002), vous disiez :  
19 «Mais nous, on est des Métis et on a des droits»,  
20 ou plutôt, à l'époque, que ce n'était pas quelque  
21 chose de connu, ce n'était pas quelque chose  
22 d'important? Plus tôt, vous parliez sur le fait  
23 qu'il n'y avait pas grand chance qu'on vous trouve  
24 tout de suite?
- 25 R. Ça a arrivé -- comment je pourrais te dire ça? --

1 on a commencé à bâtir le camp tout en sachant  
2 qu'on n'était pas dans les lois. Tu sais, là, on  
3 n'avait pas de bail, on n'avait pas rien, mais,  
4 par contre, on avait entendu parler de la  
5 communauté métisse, ça fait que... par mon  
6 beau-père qui l'était.

7 Q. Hum hum.

8 R. Ça fait que tout de suite, tout de suite tout de  
9 suite, on s'est... là, te dire ce qu'on a pensé  
10 sur le coup, là, je ne peux pas te le dire. Nous  
11 autres, on a pris nos affaires, on s'est dit :  
12 «Bon, bien, regarde, si Claude est Métis, je le  
13 suis aussi, on a rien qu'à faire les démarches  
14 pour qu'on... on va le savoir, là, si on l'est.»  
15 Ça fait qu'on a continué le projet tout en faisant  
16 nos démarches pour être Métis, puis... puis c'est  
17 ça. En fin de compte, on a eu une lettre, une  
18 lettre du gouvernement pour... qu'il fallait qu'on  
19 débâtisse, puis quand on a mis nos affaires de  
20 Métis dans nos vitres, tout ça, là, on... là, ils  
21 ont comme arrêté de venir nous voir, puis de...

22 Q. D'achaler?

23 R. Admettons. C'est ça.

24 Q. O.K. Et là, on laisse le camp et on parle de vos  
25 démarches que vous avez faites. C'est quoi les

- 1           démarches que vous avez faites pour vous faire  
2           reconnaître Métis?
- 3   R.       On a fait sortir nos arbres généalogiques...
- 4   Q.       O.K. Mais là, en deux mille cinq (2005), au moment  
5           où vous acquérez votre carte. Je sais que votre  
6           carte, elle date de décembre deux mille cinq  
7           (2005).
- 8   R.       «Yes.» On n'a pas fait les démarches tout de  
9           suite, là je suis allé me faire... prendre une  
10          photo, avoir une carte, tout ça, puis l'arbre est  
11          arrivé par après, puis... ça n'a pas été si des  
12          grosses démarches que ça, là.
- 13   Q.       Est-ce que ça fait longtemps que l'arbre est  
14          arrivé?
- 15   R.       L'arbre est arrivé, là ça fait... ça fait un petit  
16          bout.
- 17   Q.       Bien...
- 18   R.       Ça fait...
- 19   Q.       Je vous pose la question parce que je viens de  
20          l'avoir seulement aujourd'hui.
- 21   R.       Oui, bien, c'est à cause qu'il manquait des  
22          papiers. Il manquait, là, les papiers à mon père,  
23          puis tout ça, là, il a fallu qu'il fouille dans...  
24          mais l'arbre en tant que tel, là, ça fait... ça  
25          fait un petit bout, là, qu'il était fait.

- 1 Q. O.K.
- 2 R. Il manquait mon baptistaire, il manquait mon...
- 3 Q. Il manquait quelques actes pour compléter...
- 4 R. Oui.
- 5 Q. ... le casse-tête?
- 6 R. Pour le...
- 7 Q. O.K. Alors, si je comprends bien, le quatorze (14)
- 8 avril deux mille cinq (2005) -- ça, je vous le
- 9 dis, je le sais par ma procédure qui est tirée
- 10 d'un autre dossier -- ça, c'est le premier
- 11 affichage avec le papier rouge?
- 12 R. «Yes».
- 13 Q. En décembre deux mille cinq (2005), vous allez
- 14 vous faire prendre en photo et vous obtenez une
- 15 carte?
- 16 R. «Yes».
- 17 Q. Et comment est-ce que vous obtenez la carte? Vous
- 18 dites : «Je suis Métis, donnez-moi la carte»?
- 19 R. C'est... moi, là, j'ai envoyé le... -- «criffe»,
- 20 comment ça marchait, là? Je ne le sais même plus,
- 21 moi, comment ça marchait. Il y avait des frais,
- 22 je... il devait y avoir un formulaire, je ne sais
- 23 pas, là, je ne me souviens plus de ça. Il devait
- 24 y avoir un formulaire ou de quoi comme ça, puis il
- 25 fallait mettre un chèque, puis avec une photo

1 de... une photo d'une telle grandeur, puis la  
2 carte est arrivée par la malle.

3 Q. O.K.

4 R. Mais je ne me souviens plus. Oui.

5 Q. On a appris dans d'autres entrevues avec des  
6 défenseurs qu'il existe ce qu'on appelle le  
7 certificat classe B, délivré par la communauté  
8 métisse, qui atteste les qualités métisses de la  
9 personne. Est-ce que vous l'avez reçu?

10 R. Non.

11 Q. L'avez-vous demandé?

12 R. Non.

13 Q. O.K. La communauté métisse, vous... la visite du  
14 Ministère arrive, vous envoyez le chèque, vous  
15 envoyez la photo format carte et nous sommes  
16 rendus déjà... puisque vous recevez la carte  
17 autour de la fin de deux mille cinq (2005), de  
18 deux mille cinq (2005) à aujourd'hui, à combien de  
19 réunions vous avez participé de la Communauté  
20 métisse du Domaine-du-Roy?

21 R. Deux (2).

22 Q. Deux (2). Et pouvez-vous me dire en quelle année  
23 que ça, c'est arrivé?

24 R. En deux mille neuf (2009) tous les deux (2).

25 Q. En deux mille neuf (2009) tous les deux (2)?

- 1 R. En deux mille huit (2008) puis en deux mille neuf  
2 (2009).
- 3 Q. O.K. Celle de deux mille neuf (2009), elle est  
4 toute récente, peut-être que vous vous en rappelez  
5 mieux, de quoi est-ce qu'on parle à ce moment-là?
- 6 R. C'est dernièrement, là, il fallait amener, là, des  
7 photos, puis tout ça, là, on a parlé de... on...
- 8 Q. Est-ce que c'est la préparation de votre... de la  
9 cause dans laquelle...?
- 10 R. Oui. «Yes».
- 11 Q. Et ce n'était que ça, vous personnellement, et  
12 peut-être les deux (2) autres défendeurs, ou  
13 c'était une rencontre...?
- 14 R. Oui, c'était plus de groupe, là, c'était plus le  
15 groupe, je n'ai pas vraiment parlé, là...
- 16 Q. Est-ce qu'on peut dire que c'était une rencontre  
17 autour de la cause Corneau?
- 18 R. ...
- 19 Q. Je ne veux pas savoir de quoi est-ce que vous avez  
20 parlé, mais je veux savoir le thème de la réunion.  
21 Je ne veux pas savoir le détail, je veux dire,  
22 mais je veux la... ce qui a motivé la réunion,  
23 pourquoi vous êtes descendu pour la réunion.  
24 C'était pour...?
- 25 R. C'était pour avoir des renseignements, des

1 renseignements de... sur ce qui allait se passer,  
2 là, sur ce qui allait se passer aujourd'hui, je  
3 suppose.

4 Q. O.K. Celle de deux mille huit (2008), la première,  
5 quelle était la raison de cette réunion à laquelle  
6 vous avez participé, la première réunion?

7 R. Il n'y en avait pas, c'était... c'était un genre  
8 de «party», là, ça...

9 Q. Ah oui? O.K. Et c'était... le «party», est-ce  
10 qu'il y avait des présentateurs? Est-ce qu'il y  
11 avait des conférences? Est-ce qu'il y avait des  
12 cérémonies?

13 R. ...

14 Q. C'est quand que c'est arrivé? Pendant l'été deux  
15 mille huit (2008)?

16 R. ...

17 Q. À peu près? Est-ce qu'il neigeait?

18 R. Non, il n'y avait pas de neige. Puis là, dire s'il  
19 y avait des présentateurs, tout ça, là, je n'ai  
20 vraiment pas resté longtemps, là, je... dire, je  
21 l'aurais fait, le tour, un peu, quelques poignées  
22 de main, puis je suis reparti, là, je...

23 Q. O.K. Est-ce que vous avez... à part Jean-François  
24 et Dany, vous avez serré la main à des gens que  
25 vous connaissiez auparavant, c'était la première

- 1 fois que vous y allez à une réunion, avez-vous  
2 reconnu des gens que vous avez connus... que vous  
3 connaissiez déjà, des liens d'amitié auparavant?
- 4 R. Non.
- 5 Q. Monsieur Desmeules étaient là?
- 6 R. Claude, non, il n'était même pas là.
- 7 Q. Il n'était pas là. Donc, cette réunion deux mille  
8 huit (2008) à laquelle vous serrez les mains, vous  
9 n'avez pas un très fort souvenir?
- 10 R. Bien, il y avait André Tremblay, là, qui était là.  
11 C'est lui, là, que je me souviens, là.
- 12 Q. André Tremblay, qui est un dirigeant de la  
13 communauté métisse?
- 14 R. Ah, je ne sais pas, là, s'il est dirigeant. Il ne  
15 doit pas être un dirigeant, mais c'est un... c'est  
16 un... c'est un membre actif, admettons.
- 17 Q. D'accord. Et lui, vous le connaissiez d'avant?
- 18 R. Oui.
- 19 Q. O.K. Comment est-ce que vous le connaissiez?
- 20 R. Bien, c'est le père à Carl Tremblay, c'est un  
21 Métis aussi.
- 22 Q. O.K. Et qu'est-ce qui vous fait dire qu'il est  
23 Métis aussi?
- 24 R. Bien, parce qu'il a du sang d'Indien, puis là, il  
25 a... bien, il doit être Métis, il le dit. Là, moi,

- 1 je n'ai pas cherché de preuve non plus, là, je...
- 2 Q. O.K. Et cette première réunion deux mille huit
- 3 (2008), des poignées de main, pas beaucoup de
- 4 visages connus, ces gens-là étaient pourtant tous
- 5 ensemble. À votre avis, qu'est-ce qui les avait
- 6 réunis? Quel était l'objectif de cette réunion?
- 7 R. Bien, il devait y avoir des renseignements à
- 8 prendre là, de...
- 9 Q. Vous, qu'est-ce que vous avez tiré de cette
- 10 réunion?
- 11 R. Rien pantoute.
- 12 Q. Est-ce que Jean-François et Dany vous avaient
- 13 traîné là-dedans, vous avaient dit : «Viens-t-en
- 14 avec nous»...
- 15 R. Non.
- 16 Q. ... c'était plutôt eux qui s'en chargeaient?
- 17 R. Non.
- 18 Q. Non. Vous, vous êtes allé...
- 19 R. Hum.
- 20 Q. ... de vous-même?
- 21 R. «Yes».
- 22 Q. Mais vous n'avez tiré rien?
- 23 R. Non. Je suis un gars... je suis un gars quand même
- 24 assez gêné, puis à travers le monde, bien là, j'ai
- 25 fait le tour, puis... non, je n'ai rien retenu

1 de...

2 Q. Mais vous avez entendu de quoi on parlait et  
3 peut-être vous vous souvenez de la motivation des  
4 gens pour aller là. À votre avis, quelle était la  
5 motivation de ces inconnus-là pour se ramasser  
6 ensemble à ce moment-là?

7 R. Bien, d'après moi, c'était pour parler de leurs  
8 affaires, puis de où est-ce qu'ils étaient rendus,  
9 là, dans le projet, dans le déroulement, là, du  
10 procès, là. Je ne le sais pas, je... je ne le sais  
11 pas.

12 Q. Quand vous dites «le procès», c'est le litige, la  
13 cause de...

14 R. Le litige, oui. «Yes».

15 Q. O.K. Est-ce que vous avez été déjà membre d'une  
16 autre association de défense des droits  
17 autochtones?

18 R. Non.

19 Q. Non. Alliance autochtone du Québec, ça vous dit  
20 quelque chose?

21 R. Alliance autochtone du Québec, non.

22 Q. Ça ne vous dit rien?

23 R. Non.

24 Q. O.K. Est-ce que vous connaissez Sylvain Duchesne?

25 R. Non.

- 1 Q. Est-ce que vous connaissez Camille Tremblay?
- 2 R. Non.
- 3 Q. Réal Tremblay?
- 4 R. Non.
- 5 Q. O.K. Et là, vous travaillez avec vos cartes, vous
- 6 êtes syndiqué?
- 7 R. Oui.
- 8 Q. Vous n'avez pas le choix, vous travaillez dans la
- 9 construction, vous êtes...
- 10 R. «Yes».
- 11 Q. ... syndiqué?
- 12 R. Oui.
- 13 Q. Est-ce que vous participez aux activités du
- 14 syndicat?
- 15 R. Non.
- 16 Q. Non?
- 17 R. Non.
- 18 Q. Difficile à attraper pour participer à quelque
- 19 chose!
- 20 R. ...
- 21 Q. Vous avez des enfants?
- 22 R. Oui. Deux (2) petits Métis.
- 23 Q. O.K. Deux (2) petits Métis. Qu'est-ce qui vous
- 24 fait dire qu'ils sont Métis?
- 25 R. Bien, je suis Métis.

- 1 Q. O.K. Ça va de père en fils?
- 2 R. Là c'est dans le sang.
- 3 Q. O.K. Votre conjointe, est-ce qu'elle est Métisse?
- 4 R. Elle est Métisse aussi, son père est Métis.
- 5 Q. O.K. Comment il s'appelle, son père?
- 6 R. Claude Desmeules.
- 7 Q. Ah, c'est vous qui êtes le beau-fils de...?
- 8 R. J'étais!
- 9 Q. O.K. Et là, je vais vous ramener un peu à des  
10 moments de votre vie, que je vais essayer de vous  
11 faire vous souvenir. Vous êtes enfant, vous, à la  
12 fin des années soixante-dix (70), début des années  
13 quatre-vingt (80), est-ce que vous avez le  
14 souvenir... avez-vous le souvenir d'un événement  
15 dans la zone nord de Chicoutimi? Vous, le lieu de  
16 votre enfance, vous m'avez dit, c'est Chicoutimi  
17 Nord?
- 18 R. «Yes».
- 19 Q. On a appris hier qu'on les appelle les tireurs de  
20 roches, les gens de Chicoutimi Nord. Est-ce que  
21 vous en êtes un?
- 22 R. Non, je ne suis pas un tireur de roches. Moi,  
23 j'étais en bas, c'est en haut de la côte qu'ils  
24 tiraient des roches!
- 25 Q. Est-ce que vous avez le souvenir, vous, d'un

1 événement dans l'histoire de cette agglomération  
2 où on a vu pour la première fois qu'il y avait une  
3 abîme, il y avait une distinction, il y avait une  
4 différence, ou même une confrontation avec des  
5 gens qui n'étaient pas Métis?

6 R. Non.

7 Q. Est-ce que vous pouvez, dans votre souvenir à  
8 vous... -- là, je ne parle même pas de seulement  
9 l'enfance, je parle de toute votre vie, incluant  
10 votre vie adulte -- le souvenir de... si ce n'est  
11 pas des confrontations, à tout le moins des... à  
12 part la communauté métisse actuelle, des  
13 tentatives d'organisation des Métis comme vous?

14 R. Non.

15 Q. Non?

16 R. Non.

17 Q. À l'église ou à l'école, est-ce que vous avez été  
18 témoin d'une forme de distinction entre les gens?

19 R. Non.

20 Q. Non. Alors, si je comprends bien, c'est des choses  
21 qu'on savait parce qu'on savait...

22 R. C'est nouveau, oui.

23 Q. C'est nouveau?

24 R. Tu sais, là, le... bien, dans mon temps, puis  
25 d'après moi, là, dans le temps à mon père aussi ça

1           devait être de même, dire que tu avais du sauvage,  
2           tu gardais ça pour toi, hein. Tu sais, là, du sang  
3           indien ou tout ça... le mot Métis, moi, là, c'est  
4           récent, moi, là, là, c'est... moi, le mot Métis,  
5           je résume ça à avoir du sang indien. De ma  
6           génération, là, j'ai du sang indien, c'est... je  
7           le vois comme ça.

8    Q.    O.K.

9    R.    Si moi, j'en ai, mes enfants en ont, les enfants  
10          de mes enfants vont en avoir aussi, tu sais,  
11          c'est...    là,    mon    grand-père...    mon  
12          arrière-grand-père en avait, puis ma mère en a,  
13          puis... c'est ça, en fin de compte, que je peux  
14          dire.

15   Q.    Et même si on arrête de se tenir ensemble, même si  
16          on arrête de fréquenter la forêt, les enfants de  
17          mes enfants et les enfants de mes enfants et ainsi  
18          de suite, ils vont rester Métis?

19   R.    Oui.

20   Q.    Et dans vos propres termes, et on laisse de côté  
21          la communauté métisse, l'Association, vous, dans  
22          votre défense, vous dites faire partie d'un  
23          peuple, d'une communauté, une communauté métisse  
24          distincte. Essayez de m'expliquer dans vos propres  
25          termes où est-ce que vous la voyez la communauté

- 1 métisse?
- 2 R. Je la vois là, là, je la vois présentement, puis  
3 je vais la voir...
- 4 Q. Quand vous avez dit : «Là, là», c'est... qu'est-ce  
5 que c'est le...?
- 6 R. Bien, ici, là, tu sais...
- 7 Q. Dans la cause?
- 8 R. Dans la cause, tu sais, là, de... ce n'est pas moi  
9 qui peux faire avancer ça, là, il faut être un  
10 groupe, il faut être une famille. Il y en a qui  
11 sont plus instruits que moi pour faire avancer le  
12 projet, bien, je veux appeler ça le projet, là,  
13 le... pour faire avancer, il faut qu'on soit un  
14 groupe, il faut qu'on... bien moi, là, je le vois  
15 comme ça, là, il faut qu'on soit une famille, puis  
16 il faut qu'on pousse tous envers... bien, c'est  
17 comme le Canadien, il faut tout qu'on pousse vers  
18 le même objectif. Moi, là, je le vois comme ça,  
19 puis il y en a qui sont plus formés que moi pour  
20 prendre ces décisions-là, mettons.
- 21 Q. O.K. Et comment vous vous voyez, vous, dans cette  
22 cause, dans ce projet? Vous, quel est le rôle?  
23 Vous avez dit : «Il y a des gens plus  
24 instruits»...
- 25 R. Un petit soldat.

1 Q. ... j'imagine que c'est eux qui vont parler plus?

2 R. «Yes».

3 Q. Et vous, comment vous vous voyez dans ça?

4 R. Bien moi, là, je me vois comme... pour l'instant,  
5 je me vois, là, comme un soldat, là, un guerrier  
6 en arrière qui pousse avec les têtes en haut, puis  
7 qui... je le vois comme ça.

8 Q. O.K. On va faire une petite pause, une  
9 interruption.

10 - - - - -

11 **BRÈVE SUSPENSION**

12 - - - - -

13 **Me LEANDRO ISAI STEINMANDER**

14 procureur du requérant :

15 O.K. on va continuer. Il me restait à vous  
16 demander si dans la famille -- il y a votre  
17 famille à vous, il y a d'autres membres de la  
18 communauté métisse -- est-ce que monsieur  
19 Bouchard...

20 R. Non.

21 Q. Il n'est pas membre?

22 R. Il n'est pas membre. Il est Métis, mais il n'est  
23 pas membre.

24 Q. O.K. Et madame Morin, votre mère?

25 R. Non plus. La même chose, elle est Métisse, mais

- 1 elle n'est pas membre.
- 2 Q. O.K. vous, l'enfance, ça se passe dans les années  
3 quatre-vingt (80)?
- 4 R. Oui.
- 5 Q. au moins les souvenirs parce que dans les années  
6 soixante-dix (70), c'est trop loin. qu'est-ce que  
7 vous faisiez quand vous étiez en ville? C'était  
8 quoi les activités...
- 9 R. En ville?
- 10 Q. ... récréatives?
- 11 R. En ville?
- 12 Q. Oui.
- 13 R. Encore aujourd'hui, là, j'ai de la misère à aller  
14 en ville, c'est vrai, là, tu sais...
- 15 Q. Mais quand je dis «en ville», je... Canton  
16 Tremblay, là...
- 17 R. Ah, O.K.
- 18 Q. ... là où vous avez bâti la maison...
- 19 R. «Yes». Bien là, j'ai passé...
- 20 Q. ... c'était la maison de vos parents...
- 21 R. Mais...
- 22 Q. ... à côté?
- 23 R. «Yes».
- 24 Q. Et à la maison de vos parents?
- 25 R. Jeune, que tu parles?

- 1 Q. Oui. Oui.
- 2 R. Vers huit (8), neuf (9), dix (10) ans, là?
- 3 Q. Oui, ou peut-être adolescent aussi. C'était quoi
- 4 les activités que vous faisiez?
- 5 R. J'ai toujours été dans le bois, toujours toujours
- 6 toujours toujours, je Me suis toujours amusé dans
- 7 le bois. J'ai toujours fait des camps dans le
- 8 bois, j'ai toujours mis des collets, j'ai toujours
- 9 été à la pêche avec Dany, là. On a toujours été
- 10 ensemble, on s'est toujours amusé dans le bois.
- 11 À la Rivière Valin, là, c'était notre terrain de
- 12 jeu, ça, c'était... c'était là. Moi, là, j'ai
- 13 passé...
- 14 Q. Et quand vous alliez à l'école...
- 15 R. À l'école?
- 16 Q. ... vous sortez de l'école...
- 17 R. Oui.
- 18 Q. ... qu'est-ce que vous faisiez?
- 19 R. Je tirais mon sac sur la galerie, puis je partais
- 20 dans le bois!
- 21 Q. Oui?
- 22 R. Ah oui! Je ne peux pas rien dire d'autres. Je ne
- 23 peux pas... je ne peux pas rien dire d'autres.
- 24 Q. O.K. Ça va être tout. Je vous remercie beaucoup.
- 25 R. Merci, boss. Merci, madame.

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18

**Me STÉPHANIE LISA ROBERTS**

procureure du requérant :

Merci.

- - - - -

**ET LE DÉPOSANT NE DIT PLUS RIEN**

**11 H 00 - FIN DE L'INTERROGATOIRE**

- - - - -

Je, soussigné, MICHEL OLIVIER, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle de la preuve et des témoignages en cette cause prise au moyen de la sténotypie, le tout conformément à la Loi.

MICHEL OLIVIER, s.o.

MO/ch (090219-MB-LISM)